



# Rapport annuel 2012

# Mot du maire



Magnymontoises, Magnymontois,

Si j'avais à n'utiliser qu'un mot pour qualifier l'année 2012, je dirais mouvementée. En effet, lorsque je regarde tout ce qui s'est passé au cours des derniers mois, je suis essoufflé, mais surtout fier, car les bonnes comme les moins bonnes journées ont permis à Montmagny de se démarquer à travers tout le Québec... Et cela, ça ne peut qu'être positif!

## Dossier bibliothèque municipale

S'il y a un dossier qui a fait couler beaucoup d'encre en 2012, c'est bien celui de la bibliothèque municipale. Alors que l'heure était aux réjouissances après que le gouvernement du Québec soit venu annoncer une subvention pour sa construction, l'automne nous a fait déchanter lorsque la signature du registre nous a plongés en processus référendaire, ce qui n'avait pas été vu à Montmagny depuis des dizaines d'années.

Le 2 décembre, les Magnymontois ont donc eu à se prononcer sur la question suivante : « Approuvez-vous le règlement numéro 1106 décrétant une dépense et un emprunt de 4 650 000 \$ pour l'exécution de travaux de construction et d'aménagement d'une bibliothèque municipale à Montmagny? ». Au terme du scrutin, 54,7 % des personnes qui ont voté étaient en faveur, ce qui nous a permis d'aller de l'avant avec le projet.

Le 13 décembre, une importante étape a d'ailleurs été franchie lorsque la Ville a acquis le presbytère en vue de le transformer en bibliothèque publique, ce qui était la première action qu'elle s'était engagée à poser dans le cadre du projet *Place de l'Église*.

Je sais pertinemment que cette longue campagne référendaire a affecté plusieurs personnes. J'espère donc que 2013 sera une année empreinte de respect et de coopération afin d'assurer le développement de la ville. <sup>1</sup>



## Une capacité d'accueil appréciée

Outre le référendum municipal, le passage à Montmagny de 2 500 campeurs provenant de 20 pays lors du Rallye de la Fédération internationale de camping et de caravanning (FICC) l'été dernier a également été marquant. L'expertise de plusieurs services municipaux a été mise à contribution pour faire de ce grand rendez-vous un succès et il semblerait que la magie ait opéré puisque l'accueil chaleureux des Magnymontois et les charmes de la région en ont impressionné plus d'un. <sup>2</sup>

La campagne promotionnelle « Habiter Montmagny » lancée au printemps visait également à mettre en avant-plan les avantages qu'offre Montmagny (terrains à prix abordable, emplois intéressants, qualité de vie enviable...) afin d'inciter les jeunes familles et les retraités actifs à venir s'y établir. Le concept semble avoir fonctionné puisque le département des Sciences de la nature du Centre d'études collégiales s'en est inspiré pour mettre en lumière ses finissants qui sont « rentrés au bercail ». Je suis évidemment très heureux de voir que notre idée a fait des petits et que, tout comme moi, les gens du CECM considèrent Montmagny comme un milieu de vie propice au retour des diplômés. <sup>3</sup>

La beauté du paysage joue beaucoup dans l'appréciation générale d'une municipalité. Je suis d'ailleurs d'avis qu'un milieu harmonieux est une plus-value sur le plan de la qualité de vie et de l'appartenance. C'est pourquoi la Ville et son Comité d'embellissement travaillent fort pour enjoliver le milieu tout en incitant les résidents et les entreprises à faire de même. Je suis donc extrêmement fier que Montmagny ait décroché, en septembre dernier, un 4<sup>e</sup> Fleuron sur une possibilité de cinq. C'est la preuve que tous nos efforts ont porté leurs fruits.

Je tiens aussi à souligner le fait que selon les données du recensement 2011, il semblerait que nos efforts de revitalisation aient également fait mouche puisque pour la première fois depuis des lunes, la population de Montmagny a augmenté (138 résidents de plus qu'en 2006).



## Des réalisations inspirantes

Depuis que je suis maire, le Conseil municipal a toujours géré de façon responsable les finances publiques, en respectant la capacité de payer des contribuables. Même si l'augmentation de 13,5 % de la valeur foncière de la Ville lors du dépôt du rôle d'évaluation 2013-2014-2015 nous a forcés, par souci d'équité, à ajuster les taux de taxation afin d'atténuer l'impact sur les comptes de taxes des propriétaires, cela ne nous a toutefois pas empêchés de réaliser de grandes choses.

Sur le plan des infrastructures, il serait difficile de passer sous silence le nouveau marché public fièrement érigé à l'entrée du centre-ville ainsi que l'ancien bâtiment du Festival de l'Oie Blanche, qui a été transformé à moindre coût en Centre récréatif Clément-Laliberté. Bien que l'aménagement extérieur ne soit pas encore finalisé, l'intérieur est, quant à lui, des plus fonctionnels pour les usagers.

Du côté des initiatives mettant en valeur le patrimoine magnymontois tout en favorisant l'adoption de saines habitudes de vie, le Géo Rallye de Montmagny est digne de mention. Inspirée du géocaching, l'activité propose un parcours d'environ 5 km qui permet d'en apprendre davantage sur le patrimoine maritime. <sup>4</sup> Pour sa part, le futur « Circuit des 3 ponts », qui enjambrera les ponts Boulanger, Rivard et Prévost, redonnera l'accès à la rivière du Sud aux citoyens tout en agrémentant le parcours qu'empruntent déjà de nombreux marcheurs. <sup>5</sup>

## Des distinctions encourageantes

Encore cette année, la Ville de Montmagny a obtenu quelques distinctions à l'échelle provinciale qui démontrent que nos efforts sont mis à la bonne place.

Lors du colloque annuel de la Fondation Rues principales, Montmagny a raflé le prix *Mise en valeur du patrimoine* grâce, entre autres, à l'aménagement de la place Charles-Huault et à l'obtention du statut de « zone touristique » pour le centre-ville. Quant à lui, le prix *Initiatives municipales porteuses d'un soutien aux familles* a été remporté lors du colloque du Carrefour action municipale et famille grâce au concept *Soirées Parents VIP*. <sup>6</sup>

Je tiens aussi à souligner que notre greffier et directeur des affaires juridiques, Me Félix Michaud, a été honoré pour son implication dans le Programme de coopération municipale Haïti-Canada et que la Ville a été finaliste aux *Grands prix régionaux de la CSST de la région de Chaudière-Appalaches* pour son projet d'accréditation « Entreprise en santé ».

Je termine en remerciant sincèrement mes collègues du Conseil municipal, avec qui j'ai le privilège de travailler quotidiennement, ainsi que tous les employés municipaux sans qui il aurait été impossible de dresser un bilan 2012 aussi positif.

Jean-Guy Desrosiers,  
Maire

## Conseil municipal



M. Jean-Paul Boivin



M. Gaston Caron



M. Michel Coulombe



M. Bernard Létourneau,  
Directeur général



M. Michel Mercier



M. Michel Paquet



M. Rémy Langevin

## Direction

## Greffe et affaires juridiques

Le Service du greffe et des affaires juridiques intervient à différentes étapes dans la majorité des projets en immobilisations élaborés par les autres services municipaux. Pour ce faire, il leur offre son support technique et son expertise afin de constituer la meilleure équipe multidisciplinaire qui soit pour mener à bien les divers projets retenus au cours de l'année.

Outre ces projets spécifiques, l'équipe du greffe et des affaires juridiques effectue plusieurs tâches courantes. Elle est notamment chargée de préparer les séances du Conseil municipal, de rédiger les documents légaux, de gérer les processus de soumissions et de réclamations, d'appliquer les règlements municipaux et d'assurer la gestion des archives (gestion documentaire) et de la cour municipale.

### Réalisations 2012

En 2012, en plus de ses tâches courantes, le Service du greffe et des affaires juridiques a, entre autres :

- Travaillé activement au dossier de la bibliothèque municipale. Dans le cadre de ce projet, le Service a joué un rôle important dans l'adoption du règlement prévoyant son financement et son processus référentiel, dans l'acquisition du presbytère ainsi que dans la rédaction et le suivi des processus de soumissions pour les services professionnels en architecture et en ingénierie; <sup>1</sup>
- Conçu et fait adopter un règlement révisant l'approche en matière de stationnement de nuit en période hivernale dans les rues et les stationnements publics. L'adoption de ce règlement fait en sorte que contrairement aux années antérieures, il est désormais permis de stationner son véhicule dans les rues de Montmagny entre 1 h et 7 h, du 1<sup>er</sup> novembre au 15 avril, à moins qu'une Opération déneigement ne soit annoncée pour cette nuit-là; <sup>2</sup>



- Participé à la rédaction et à la mise en application de nombreuses ententes, notamment avec les promoteurs HNR<sup>2</sup> et Gesdix, avec la Société immobilière du Québec pour les baux du palais de justice temporaire, avec la Corporation du marché public du centre-ville (gestion du nouveau marché public) et avec l'Association de hockey sur glace de Montmagny (gestion du restaurant et du bar à l'aréna). Le Service a également participé à la rédaction et à l'application du programme d'aide fiscale pour les commerces et services;
- Cédé tous les anciens chemins en milieu rural n'ayant plus aucune utilité pour la Ville, ce qui implique la vente d'environ 95 lots à quelque 40 propriétaires différents;
- Révisé ses processus afin de rencontrer les nouvelles règles gouvernementales en matière de gestion contractuelle, de déontologie et d'éthique. Cette révision a mené à la rédaction et à l'adoption du Code d'éthique des employés municipaux;
- Agi, avec la participation active de deux de ses employés, dans la démarche de certification « Entreprise en santé » auprès du Bureau de normalisation du Québec (BNQ).

Parallèlement aux actions courantes du Service, le greffier et directeur des affaires juridiques, Me Félix Michaud, a participé à une autre mission en Haïti dans le cadre du Programme de coopération municipale Haïti-Canada. Lors du congrès de la Corporation des officiers municipaux agréés du Québec, ce dernier a d'ailleurs reçu un *Prix d'excellence* dans la catégorie *Rayonnement corporatif* pour son implication. <sup>3</sup>

### Saviez-vous que...

- Depuis 2012, les séances télévisées du conseil municipal peuvent être visionnées sur le site Web de la Ville au [www.ville.montmagny.qc.ca](http://www.ville.montmagny.qc.ca).
- 3 223 constats ou dossiers ont été réglés à la cour municipale pour une perception totale de 377 272,29 \$.

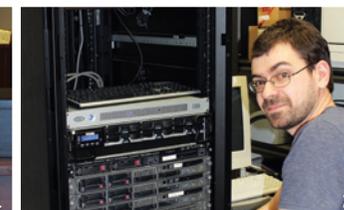
## Finances et approvisionnement

Le Service des finances et de l'approvisionnement travaille principalement en soutien aux différents départements qui offrent des services de première ligne aux citoyens de Montmagny. En ce sens, on peut regrouper les activités 2012 du Service en trois pôles majeurs : la gestion financière administrative, les mandats spéciaux en soutien aux activités des autres services et la gestion des technologies de l'information et des télécommunications.

Voici les principales actions menées par le Service des finances et de l'approvisionnement au cours de la dernière année par pôle.

### Gestion financière et administrative

- Adaptation des procédures de perception des taxes instaurées l'an dernier. Il est maintenant possible de payer ses taxes foncières en quatre versements ou d'obtenir un escompte si le paiement est effectué en totalité à la première échéance; <sup>1</sup>
- Dépôt du nouveau rôle d'évaluation foncière triennal 2013-2014-2015 en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013;
- Finalisation de l'intégration d'un nouvel employé à la paie et participation à la formation de la nouvelle secrétaire du Service des ressources humaines;
- Aide au suivi et au contrôle des projets en immobilisations de l'année;
- Travaux et formation des employés du Service – optimisation des méthodes, des procédures et de l'utilisation des logiciels comptables;
- Révision complète de la gestion des taxes de vente sur les opérations financières de la Ville;
- Formation et implantation des nouvelles normes en évaluation foncière – modernisation des paramètres du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire;
- Poursuite de l'implantation du nouveau module de Gestion de la dette SFM;
- Implantation et formation des usagers au nouveau module de réquisitions décentralisé.



### Mandats spéciaux

- Suivi des demandes de subvention au Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour le réservoir de la 10<sup>e</sup> Rue;
- Production et dépôt de la reddition de compte finale au Programme d'infrastructures Québec-Municipalités (PIQM) pour l'aménagement du nouvel hôtel de ville;
- Support administratif et comptable apporté à tous les projets spéciaux des autres services.

### Technologies de l'information et des télécommunications

- Projet majeur de mise à niveau du parc de serveurs informatiques de la Ville; <sup>2</sup>
- Migration des systèmes d'exploitation de WIN2000 et WIN2003 à WIN2008;
- Mise à jour de la plateforme WM-Ware à la version V-Sphere;
- Mise à niveau des deux serveurs ESX avec la technologie SATA, ce qui rend la gestion des serveurs et des données de la Ville plus rapide et sécuritaire;
- Ajout de capacité de mémoire pour les données de la Ville;
- Mise en ligne de la version refondue du site Web de la Ville en juin 2012 et début des démarches pour l'adapter aux appareils mobiles (téléphones et tablettes); <sup>3</sup>
- Poursuite du projet de télémétrie pour les stations de pompage et l'usine d'eau potable - La télémétrie des équipements de traitement des eaux des deux piscines municipales sera complétée ultérieurement;
- Support offert aux divers services et usagers lorsque requis.

## Ressources humaines

Pour veiller à la rétention et au recrutement des ressources, au développement de l'organisation et des communications organisationnelles, à la formation et à l'évaluation du personnel et à tout ce qui entoure la gestion des ressources humaines, le Service des ressources humaines a, entre autres :

- Préparé la tenue de l'audit de maintien du Bureau de normalisation du Québec (BNQ) afin de conserver l'accréditation « Entreprise en santé ». Rappelons que la Ville de Montmagny a été la première municipalité à être accréditée « Entreprise en santé », ce qui reconnaît les efforts qu'elle déploie pour améliorer de façon durable la santé de ses employés ainsi que l'environnement de travail;
- Organisé, en collaboration avec le Comité Santé/Mieux-Être, les activités prévues au plan d'action pour la deuxième année : atelier culinaire, dîner ergonomie, demi-journée de l'employé, etc.;<sup>1</sup>
- Poursuivi le projet sur la reconnaissance au travail (ateliers de sensibilisation pour les équipes de travail, cartographie, sondage, réalisation du plan d'action, etc.);
- Élaboré un plan de développement des compétences des employés de bureau;
- Rédigé et implanté diverses politiques en matière de ressources humaines, notamment un manuel de l'employé spécifiquement conçu pour les sauveteurs et moniteurs de piscine ainsi que pour les animateurs de camp de jour;<sup>2</sup>
- Amorcé la révision des formulaires d'appréciation de la performance;



## Santé et sécurité au travail

Assurer la santé et la sécurité au travail des employés municipaux fait également partie des mandats du Service des ressources humaines.

En 2012, l'équipe de ce Service a travaillé à l'implantation des permis d'entrée en espaces clos, poursuivi le dossier du cadenassage, collaboré à la mise en place d'un programme d'entretien préventif en continu, adopté des règles internes et donné des formations.<sup>3</sup>

## Saviez-vous que...

En octobre dernier, dans le cadre des Grands prix régionaux de la Commission de la santé et de la sécurité au travail de la région de Chaudière-Appalaches, la Ville de Montmagny a été finaliste dans la catégorie Entreprise publique pour son projet d'accréditation « Entreprise en santé ».

À l'échelle du Québec, Montmagny est la 21<sup>e</sup> entreprise accréditée, mais la toute première issue du secteur municipal. Elle figure ainsi fièrement aux côtés de géants tels que la Fédération des Caisses Desjardins, Pfizer Canada, SSQ assurances, la Régie de l'assurance maladie du Québec, Ubisoft et les Industries Lassonde.



## Aménagement et développement

Pour assurer la croissance de Montmagny et améliorer la qualité de vie des citoyens, le Service de l'aménagement et du développement a, encore cette année, initié ou soutenu la réalisation de plusieurs projets. En voici quelques-uns qui ont marqué 2012.

### Marché public du centre-ville

Afin de dynamiser davantage le centre-ville tout en répondant à un besoin de la population, la Ville de Montmagny présentait, en avril, les grandes lignes du projet de marché public du centre-ville. Quelques mois plus tard, soit à la fin juin, les producteurs et transformateurs de la région membres du nouvel organisme sans but lucratif accueillent leurs premiers clients dans la nouvelle structure permanente polyvalente érigée à l'angle de l'avenue de la Fabrique et de la rue St-Jean-Baptiste Est.

Ce projet d'environ 103 000 \$ que caressait depuis longtemps la Ville permet maintenant aux consommateurs d'avoir un circuit court avec les producteurs, ce qui est très tendance en matière d'alimentation. La première année d'activité a d'ailleurs été très positive.

### Boulevard Taché

Le boulevard Taché est une importante artère à Montmagny puisqu'il est l'une des principales entrées de la municipalité. Cela fait d'ailleurs plusieurs années que son réaménagement fait partie des plans de l'administration municipale.

En 2012, des pas de plus ont été franchis dans ce dossier puisqu'une importante étude a été réalisée. Certaines entrées charretières ont également été délimitées par l'installation de bacs à fleurs en béton, ce qui a sécurisé la circulation automobile tout en embellissant considérablement ce secteur achalandé de la ville.<sup>1</sup>



### Place des Migrations et marais

Considérant que donner l'accès au fleuve à la population a toujours fait partie des priorités des membres du conseil municipal, les efforts amorcés au cours des dernières années se sont poursuivis. La deuxième phase du marais a donc été complétée<sup>2</sup> tandis que la construction de la tour d'observation du côté de la place des Migrations est sur le point d'être finalisée.

### Construction domiciliaire

En 2012, la valeur déclarée des travaux de rénovation et de construction était de 28 057 297 \$. De ce montant, la construction résidentielle représentait à elle seule 12 102 000 \$ en raison de l'ajout de 32 résidences unifamiliales et d'une résidence multifamiliale. Quant à elles, les valeurs investies dans la rénovation des secteurs public et commercial s'élevaient à 5 439 582 \$.

Dans l'ensemble, le nombre total de permis émis a continué d'augmenter par rapport à la moyenne des années antérieures, qui était d'environ 350 permis. En 2012, 436 permis ont été émis comparativement à 441 en 2011.<sup>3</sup>

### Autres dossiers

Outre les dossiers mentionnés précédemment, les travaux de refonte du plan d'urbanisme et des règlements de zonage se sont poursuivis, un plan de développement du réseau cyclable a été déposé et le programme de subvention pour l'achat de barils de récupération d'eau de pluie a été reconduit.

# Protection contre les incendies



Le Service de protection contre les incendies de la Ville de Montmagny a pour mission de protéger les vies humaines et les biens matériels lorsque survient un sinistre. Pour ce faire, la prévention, la formation de son personnel et des interventions réalisées selon les règles de l'art sont les principes qui guident ce Service.

## Actions

À l'automne 2012, on a célébré le 10<sup>e</sup> anniversaire de fondation du Service de protection contre les incendies. Voici ce qui a marqué l'année de ce Service jubilaire.

- En 2012, 161 appels ont été reçus : 31 % pour des systèmes d'alarme, 16 % pour des accidents de véhicules, 7 % pour des feux de résidences ou de commerces, 6 % pour des appels administratifs, 6 % pour des odeurs de fumée, 3 % pour des installations électriques, 3 % pour des feux de cheminée et 28 % pour d'autres types d'interventions. <sup>1</sup>
- Pour souligner les 10 ans du Service, la Ville a tenu une réception. Des 35 pompiers à l'emploi du Service à sa création, 6 sont encore en poste, soit les lieutenants Luc Jacques et René Vézina, les pompiers Sylvain Rioux, Réjean Boulet et Daniel Bernier ainsi que le lieutenant éligible Nicolas Lévesque.
- Huit nouveaux pompiers ont été engagés en 2012.
- Dans le cadre de l'activité « La grande évacuation », les pompiers ont circulé en camion dans les rues en faisant fonctionner leur sirène pour inciter les citoyens à pratiquer leur plan d'évacuation.
- Mise en place des plans d'intervention des bâtiments industriels, des résidences pour personnes âgées et des commerces pour permettre

aux pompiers de connaître d'avance les risques auxquels ils seront confrontés s'ils ont à y intervenir.

- Implication auprès des jeunes, notamment lors de la fête de l'Halloween au centre-ville et du Camp de jour estival. <sup>2</sup>

## Prévention

Sur le plan préventif, voici les actions qui ont été réalisées en 2012 :

- À l'occasion de la Semaine de prévention des incendies, des exercices d'évacuation ont été menés dans les écoles. Le concours « Pompier d'un jour » a aussi permis à quelques élèves de niveau primaire de passer une journée entière avec les pompiers. <sup>3</sup>
- Les pompiers ont visité plus de 880 logements pour vérifier, entre autres, les avertisseurs de fumée, les extincteurs et les rallonges électriques. Des établissements industriels, des résidences pour personnes âgées et des écoles ont aussi été visités pour préconcevoir des plans d'intervention.

## Saviez-vous que...

- Ce sont des instructeurs du Service de protection contre les incendies de Montmagny qui donnent les formations pour l'École nationale des Pompiers du Québec.
- En 2007, seulement 60 % des résidences visitées avaient des avertisseurs de fumée conformément contre 81 % en 2012. On peut donc conclure que les visites résidentielles et les campagnes publicitaires sont efficaces.
- La majorité des incendies mortels surviennent la nuit et 80 % des décès sont causés par la fumée.
- La fumée peut envahir un domicile en seulement 3 minutes, d'où l'importance d'avoir un avertisseur de fumée qui fonctionne en tout temps.

# Travaux publics et infrastructures



Le Service des travaux publics et des infrastructures compte deux divisions. La division des travaux publics est chargée de l'entretien du réseau routier et piétonnier, des espaces verts, de la signalisation, des édifices publics des équipements récréatifs. Elle gère aussi les activités relatives à l'eau (eau potable, eaux usées, réseau d'aqueduc) et aux diverses collectes (matières dangereuses, ordures ménagères, encombrants, matières recyclables et résidus verts).

Quant à elle, la division des infrastructures assure la conception et l'encadrement des travaux d'ingénierie civile, à partir des devis jusqu'à la surveillance des chantiers. Elle est également chargée de l'élaboration des plans, de la prise de relevés et de la cartographie.

## Réalisations 2012

**Dans le secteur local urbain, 2 millions \$ ont été investis pour :**

- Effectuer la réfection d'une partie de l'avenue de l'Église pour permettre la construction d'une résidence pour aînés;
- Réaménager l'intersection de l'avenue du Sault, de la rue du Manoir et du boulevard Taché Est (remplacement de l'égout pluvial et ajout d'une piste multifonctionnelle); <sup>1</sup>
- Effectuer la réfection de la voie sud du boulevard Taché Est, entre les avenues de la Fabrique et St-Magloire;
- Effectuer les travaux de bordures et de pavage du développement HNR<sup>2</sup> et de la 8<sup>e</sup> Rue, entre la 4<sup>e</sup> Rue et la 3<sup>e</sup> Avenue;
- Refaire le pavage de l'avenue Couture, de la 6<sup>e</sup> Avenue entre le chemin des Poirier et la 4<sup>e</sup> Rue, et d'une partie de l'avenue St-David;
- Effectuer le développement d'une section de la rue Price pour permettre l'ajout de 4 maisons de ville;
- Effectuer la réfection du réservoir d'eau potable. <sup>2</sup>

**Dans le secteur local rural, 545 000 \$ ont été investis pour :**

- Sécuriser le chemin du Golf par la réfection de la chaussée et l'installation d'une borne sèche;
- Améliorer le drainage d'eau pluvial sur une portion du chemin des Sucrieries;
- Refaire des ponceaux sur le chemin du Bras St-Nicolas;
- Paver 4 kilomètres du chemin du Golf et de la route Normandie ainsi qu'une section des chemins St-Léon et St-Luc.

**En collaboration avec d'autres services, 700 000 \$ ont été investis pour :**

- Gérer la construction du marché public du centre-ville et de la tour d'observation à place des Migrations;
- Réaménager le Centre récréatif Clément-Laliberté (ancienne bâtisse du FOB);
- Installer des bacs à fleurs sur le boulevard Taché;
- Refaire les blocs sanitaires et l'éclairage à l'aréna; <sup>3</sup>
- Peinturer les bassins et installer de la céramique antidérapante à la piscine municipale Pointe-aux-Oies;
- Exécuter des travaux de réfection majeurs à la salle communautaire André-Louis-Gagné du camping de la Pointe-aux-Oies.

Quelque 220 000 \$ ont été investis pour acquérir de nouveaux équipements, soit un chargeur sur roues, une rétrocaveuse et une camionnette pour le service technique.

## Saviez-vous que...

- La réfection complète d'une rue, incluant les conduites d'eau, d'égouts, le pavage et les trottoirs, coûte environ 2,5 millions \$ par kilomètre.
- Chaque kilomètre de route coûte environ 8 000 \$ en entretien général annuellement et 3 500 \$ en frais de déneigement.

# Loisirs, culture et vie communautaire



Fidèle à sa tradition d'excellence, le Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire dresse un bilan 2012 extrêmement positif. Encore cette année, de belles améliorations ont été apportées, tant aux infrastructures magnymontoises qu'aux activités proposées. Voici les faits saillants de la dernière année.

## Loisirs

- Pour bonifier l'offre de cours destinés aux 0-5 ans, l'atelier « La bougeotte » a été créé pour favoriser le développement social et psychomoteur des petits. Dès la première session, deux groupes de 8 enfants âgés entre 18 mois et 4 ans ont été formés. <sup>1</sup>
- Pour la toute première fois, la Ville a adhéré au Défi Santé 5/30 Équilibre pour inciter les Magnymontois à mieux manger et à bouger davantage. Marche nordique, yoga, patinage, Zumba, thaï boxe figuraient notamment à la programmation.
- Soutien au comité organisateur du rassemblement de la FICC par la mise en place d'un camp jeunesse et par la réservation de plateaux sportifs à leur attention.
- Arrivée d'une nouvelle équipe de baseball dans la ligue senior de baseball du Québec BB : le CIQI-FM de Montmagny.
- La fête de l'Halloween célébrée au centre-ville a fait fureur auprès des petits monstres costumés. La maison hantée était particulièrement terrifiante. <sup>2</sup>
- Grâce à l'ajout de camps thématiques, la nouvelle formule adoptée pour les camps estivaux a été très appréciée des parents, comme des enfants. Cette formule permettait aux parents de combiner les divers camps offerts selon leurs besoins et les intérêts de leurs enfants.

Ainsi, 305 jeunes ont pris part au Camp de jour régulier, 61 au Camp d'anglais, 112 au Camp des sports et 59 au Camp des arts.

- Renouvellement des ententes avec les municipalités de Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud et de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud pour l'obtention de la carte-loisirs.

## Culture

- Annonce d'une contribution de 1 181 700 \$ du ministère de la Culture et des Communications pour doter Montmagny d'une bibliothèque municipale et reconduction de la subvention de 40 000 \$ pour acheter des volumes.
- Restauration de l'œuvre « La folie d'Augustin » au parc de la Brocante et de la murale à la piscine municipale Guylaine-Cloutier.
- Mise sur pied du programme pédagogique « Les bâtisseurs de Montmagny » à l'école Beaubien, en collaboration avec la Société d'histoire de Montmagny et la Commission scolaire de la Côte-du-Sud. <sup>3</sup>
- Installation de panneaux faisant l'historique des places et des parcs de la ville.
- Création de deux circuits patrimoniaux, soit le Géo Rallye sur le patrimoine maritime et le rallye pédestre du Vieux-Montmagny.
- Travaux de restauration au Manoir Couillard-Dupuis et à son four à pain.
- Création d'un parc d'exposition d'outils agraires anciens sur la Promenade des sœurs.
- Présentation de trois pièces de théâtre par une vingtaine de jeunes inscrits au cours de Théâtre Jeunesse : « Une leçon de vie », « Au champ de Mars » et « La pension ».
- Tenue de la première édition des rencontres littéraires « Au fil des mots », un évènement mettant à l'honneur la langue française.
- Présentation de 8 expositions en arts visuels sur le territoire.



## Vie communautaire

- En avril, plus de 300 personnes ont assisté à la Soirée de reconnaissance des bénévoles impliqués au sein des organismes accrédités de la Ville. Lors de cette soirée, l'apport de 24 bénévoles a été particulièrement souligné et une conférence inspirante a été prononcée par le persévérant Alexandre Poce. <sup>4</sup>
- Toujours pour souligner l'implication bénévole, l'Unité régionale de loisir et de sport de Chaudière-Appalaches a aussi tenu une soirée Hommage aux bénévoles. Quelques Magnymontois y ont été honorés, soit Pierre Cloutier (*Prix du bénévolat en loisir et en sport Dollard-Morin - volet spécial 20<sup>e</sup> édition*) et Éric Boulanger-Gaudreau (*Prix Engagement de la jeunesse 12-17 ans*).
- Poursuite des actions pour devenir une « Municipalité amie des aînés » : création d'un comité, réalisation d'un sondage sur les besoins des familles et des aînés et tenue de 7 groupes de discussion. <sup>5</sup>
- Pour favoriser la santé et le mieux-être des aînés, le Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire a collaboré avec le Centre d'entraide communautaire bénévole pour organiser un Rallye-découvertes dans le Vieux-Montmagny, pour les 50 ans et plus.
- Au mois d'août, une première fête des récoltes a été présentée dans le nouveau marché public du centre-ville. Dégustation de produits, chasse au trésor, fabrication de maracas à partir de courges séchées et conférences étaient du nombre des activités proposées.

## Infrastructures

- Pour offrir des locaux de qualité aux usagers, l'ancienne bâtisse appartenant au Festival de l'Oie Blanche a été transformée en un centre récréatif. Elle compte désormais 4 salles adaptées aux cours et aux ateliers dispensés par le Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire. D'autres travaux sont également prévus en 2013 pour rendre le bâtiment encore plus fonctionnel. <sup>6</sup>

- Des améliorations ont été apportées au terrain de baseball et au parc Marcel-Desjardins (construction de 2 abris pour joueurs, rénovation intérieure du chalet et ajout de modules de jeux pour les enfants).
- Un nouveau module pour les planches à roulettes a été installé au Skate-Parc Optimiste.

## Saviez-vous que...

- L'inscription en ligne aux activités de loisirs via le logiciel *Activitek* a encore gagné en popularité. En 2012, 974 personnes se sont inscrites sur Internet comparativement à 747 en 2011. Une importante étape vient donc d'être franchie puisque pour la première fois, près de 20 % des usagers ont opté pour cette méthode!
- Lors du colloque annuel panquébécois du Carrefour action municipale et famille, Montmagny a remporté le prix « Initiatives municipales porteuses d'un soutien aux familles » dans la catégorie 10 000 à 25 000 habitants. C'est le concept *Soirées Parents VIP*, mis sur pied en 2010 pour donner un répit aux parents tout en leur offrant la possibilité de se retrouver en amoureux, qui lui a permis de se distinguer.



# Diffusion de l'information

Tous les services de la Ville de Montmagny accordent une grande importance à la diffusion de l'information, notamment par l'entremise du *Journal municipal* mensuel, mais surtout par le site Internet officiel de la Ville. Il est d'ailleurs maintenant possible de s'abonner à diverses infolettres pour recevoir par courrier électronique les principales nouvelles de l'administration municipale.

Que ce soit pour prendre connaissance des comptes-rendus des séances du conseil municipal, connaître les horaires des différents plateaux sportifs, télécharger un formulaire, en apprendre davantage sur les lois et règlements municipaux ou consulter les dernières nouvelles de l'organisation, il y a une seule adresse à retenir :

[www.ville.montmagny.qc.ca](http://www.ville.montmagny.qc.ca)

143, rue St-Jean-Baptiste Est  
Montmagny (Québec)  
G5V 1K4

Téléphone : 418 248-3361  
Télécopieur : 418 248-0923  
[info@ville.montmagny.qc.ca](mailto:info@ville.montmagny.qc.ca)



Région de Montmagny



Rgion\_Montmagny

